

Le 11 janvier 2024

Objet: Nouvelles consignes de l'école pour le parascolaire (À partir de 16h30)

Chers parents,

Depuis le début de l'année, nous observons beaucoup de flânage dans l'école. L'équipe-école a mis en place une nouvelle consigne qui sera effective dès maintenant. Seuls les élèves ayant des activités parascolaires ou sportives peuvent rester à l'école.

Avant de se rendre à son activité, votre enfant devra apporter avec lui tous ses effets personnels (sac à dos, boîte à lunch, manteau, botte, etc.) Il ne sera plus possible après 16 h 30 d'accéder aux casiers et aux étages supérieurs. Il est recommandé d'apporter un cadenas supplémentaire pour barrer ses effets personnels dans les casiers du secteur du centre sportif, ils sont accessibles pour tous.

De plus, les élèves qui attendent un transport ou une activité après 16 h 30 devront patienter à la cafétéria et sortir par la porte # 5 ou # 11.

Lors des parties de basketball, les mardis et les jeudis, les spectateurs peuvent accéder aux gymnases à partir de 18 h 15. Nous comptons sur les spectateurs pour être des supporteurs des Colosses respectueux et civilisés.

Merci de votre collaboration!

Sabrina Lacroix
Responsable des sports
École secondaire de Neufchâtel
sabrina.lacroix@cssc.gouv.qc.ca
418 686-4040, poste 6452